L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 27 FEVRIER 1891.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 20 Octobre 1890.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées:

Les MARDIS, à l'arrivée du train de 3 h. P. M.
Les JEUDIS, " " " " 3 h. P. M.
Les SAMEDIS, " " " " 4 h. P. M.

Au retour, partira de Madisonville:

Les LUNDIS....................5:30 A. M.
Les MERCREDIS....................6 A. M.
Les VENDREDIS....................6 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
TOUS LES DIMANCHES à 8 A. M.

...reçu tous les jours à la gare du chemin for Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE,
27 mars— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 28 février
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 7 mars
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 14 mars

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine....................$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe....................$60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur compris vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.

J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivant KNICKERBOCKER. HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Partant samedi, 28 février, à 8 A. M. ...

NEW ORLEANS, Capt. Betts.

...de son quai au pied de la rue Toulouse ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine....................$40
Entrepont....................20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
...—1 an Mo. Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.....4 25 pm	Atlantic Express, daily.....7 30 am
San Antonio Ex. press, daily...8:00 am	New Orleans Ex. press, daily...7:25 pm

Chars-dortoirs entre Nouvelle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et San Antonio and New Orleans Express.

Buffet Pullman élégant—Wagons avec chaises de la Nouvelle-Orléans à Houston sur le train partant tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 8 heures A. M.

Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. O. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore. La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, and Buffalo les Chûtes du Niagara et le Canada New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N.-Orléans	8:45 a.m.	3:15 p.m.
Arrive à Meridian	4:00 p.m.	9:05 p.m.
Arrive à Akron	7:16 p.m.	11:35 p.m.
Arrive à Birmingham	10:20 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Attalla	12:47 a.m.	4:13 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:50 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Burgin	1:29 p.m.	2:45 p.m.
Arrive à Lexington	2:40 p.m.	3:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6:00 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Art.
24 mars—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leeck est au... le solliciter souscriptions.

On peut, sans attendre le collecteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert B... trésorier (New Orleans National Bank)

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas.) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

ASSURANCES.

Vingt-quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1890:

Primes sur incendies	$203,127 23	
Primes maritimes	2,513 95	
Primes des rivières	1,889 72	
	$207,530 90	
A ajouter: Primes non expirées de 1889	41,180 13	
		$248,711 03
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$28,333 59	
Moins salaires et dépenses générales	14,787 48	
		13,546 11
Fonds de surplus de 1889		24,476 05
Total		$286,733 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$85,758 37	
Sur risques maritimes	1,863 04	
Sur risques de rivières	299 67	
	$87,921 08	
Réassurances	36,176 84	
Primes remises et commissions	54,577 70	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	6,662 87	
		185,338 29
Profits bruts		$101,394 90
Réservé		
Pour primes non expirées	$44,168 67	
Pertes d'incendie non payées	11,963 43	
Dividende de Juillet 1890	10,000 00	
Dividende de Janvier 1891	10,000 00	
Fonds de surplus, 1890	25,262 80	
	$101,394 90	$101,394 90

ACTIF.

Billets pour primes	$155 25
Primes en voie de collection	41,714 14
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,870 00
Prêts sur hypothèques	4,100 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	91,144 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	30,378 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,394 53
	$291,394 90

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,168 67
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,963 43
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1891	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1890	25,262 80
	$291,394 90

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 9me jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à leur réunion régulière a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1890, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER	F. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
L. GRUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDELICH,
J. E. MERILH,	JOHN G. MOLL,
J. J. LANGLES,	D. BERNHARDT,
M. VONDERBANK,	EMIL WEBER.

11 janv—1m

Vingt-et-unième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1890:

Primes reçues:		
Sur risques de feu	$234,182 81	
Sur risques de marine	2,590 08	
Sur risques de rivière	4,818 54	
		$241,581 43
A ajouter, primes non acquises de 1889		60,554 00
Primes totales		$302,135 43
A ajouter, intérêts		12,239 08
Revenus		$314,374 51
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,489 83	
Sur risques de marine	1,295 67	
Sur risques de rivière	46 16	
Total des pertes payées	$75,831 66	
Retour de primes et cancellations	23,106 84	
Commissions	36,132 75	
Réassurances	32,311 83	
Taxes et Licences	2,606 77	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage et profits et pertes	32,948 81	
Déboursés		$197 339 76
		$123,034 75
A déduire:		
Primes non acquises	$36,930 00	
Pertes ajustées et non ajustées	58,000 00	94,930 00
Bénéfice net		$28,104 75

ACTIF.

Argent en caisse	$94,348 57
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 123	12,300 00
$131,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 107	129,479 00
$83,600 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 155	98,580 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 93 1/2	23,375 00
Primes en voie de recouvrement	32,976 75
10 Actions Germania Ins'ce Co. @ 115	1,150 00
Prêts sur hypothèque	17,780 00
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	3,499 03
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$415,979 35

PASSIF.

Capital	$300 000 00
Dividendes non réclamés	1,944 60
Réserve pour primes non-acquises	56,930 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	38,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1891	9,000,000
	$405,874 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1891.

CHARLES G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1890, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1891.
14 janv—1m

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, — PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce vingtième jour du mois de janvier de l'année mil huit-cent quatre-vingt-onze devant moi, FELIX J. DREYFOUS, notaire, dûment commissionné et assermenté en et pour la paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans y résidant, personnellement ont comparu les diverses personnes qui ont ici apposé leurs signatures, et qui ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat relativement à l'établissement de banques libres et l'organisation d'institutions de banques, elles se sont entendues et s'engagent par la présente charte à former de même que les personnes qui, à l'avenir, pourraient devenir eux associés, une corporation et un corps constitué ayant les objets et fins ci après indiqués régis par les conventions et les stipulations suivantes:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "The New Orleans Co-operative Banking Association", et elle aura pouvoir et autorité de le garder et d'en jouir pendant une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à partir de ce jour.

ARTICLE II.

Le domicile de cette association est ici fixé et établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE III.

Les objets de cette Association seront de faire des affaires de banque en général, ainsi que les autorise la loi; de procurer des escomptes aux fermiers, marchands et à toutes autres personnes qui y seront admises comme membres après que leur solvabilité matérielle et morale aura été reconnue par le Comité préposé aux admissions.

ARTICLE IV.

Cette association aura le pouvoir d'escompter comptes et billets, ainsi que tout papier établissant une dette de l'un de ses membres; elle recevra des dépôts, aura le pouvoir d'acheter et de vendre des comptes de change du pays; de prêter de l'argent à ses membres et à d'autres personnes sur nantissement de propriété foncière ou personnelle ou sur des collatéraux ou sur des marchandises; de contracter, poursuivre et être poursuivie en son nom d'incorporation; de plaider ou d'être mise en cour, comparaître, répondre et poursuivre dans toutes les cours de justice et ailleurs; de faire faire et de se servir d'un sceau d'incorporation; de posséder, recevoir, acheter ou transférer sous son nom d'incorporation telle propriété foncière ou mobilière qui sera jugée indispensable pour objets et fins de cette association.

ARTICLE V.

Cette association nommera tels administrateurs et autres officiers qui seront nécessaires et fixera leurs traitements ainsi que ceux de toutes autres personnes en son emploi. Elle aura le pouvoir d'adopter les règlements qui lui seront besoin, conformes à la loi et aux dispositions de ces actes d'incorporation et de dresser tous autres actes et de faire tout ce qu'il lui faudra pour mener à bien les fins en vue desquels l'association est organisée.

ARTICLE VI.

Le fonds-capital de cette association sera de cent mille dollars ($100 000) divisés en quatre mille actions de vingt-cinq ($25 dollars chacune, payables en sommes de cinq dollars par action; le premier paiement devant être fait lorsqu'on signera l'acte d'incorporation: les autres paiements un chaque mois suivant jusqu'à ce qu'ils soient tous payés. Tout souscripteur pourra à n'importe quel moment payer en totalité sa souscription.

ARTICLE VII.

Il sera également émis par cette association quatorze actions qui porteront le nom "d'Actions de Fondateurs", qui seront considérées pleinement payées. Ces actions sont émises aux fondateurs de l'association comme compensation des services rendus et d'argent par eux dépensé pour l'organisation de l'association, et seront divisées également comme un bonus parmi les fondateurs de l'association, et elles indiqueront le taux de profit auquel les détenteurs auront droit, et ne porteront aucun intérêt fixe; mais participeront aux profits nets de l'association de la façon dite ci-après. Ces actions porteront aussi les noms et prénoms des fondateurs et seront transférables par un simple endossement.

ARTICLE VIII.

Tous les pouvoirs incorporés de cette Association seront exercés par un Conseil d'Administration composé de huit actionnaires, chacun sera détenteur d'au moins une action et au nom de la maison dont il est membre, posséder au moins dix actions de ladite Association. Le dit Conseil élira un Président et un Vice-Président de son sein. Le Conseil d'Administration sera choisi une fois les ans à une assemblée générale des actionnaires convoquée à cet effet, le 1er lundi de chaque année, commençant en l'année 1892, assemblée dont il sera donné avis trois semaines au moins au préalable dans un journal français et un journal anglais et un jour nal allemand de cette ville; élection pour laquelle quatre juges ne faisant partie de ce comité seront désignés par le Conseil d'Administration pour compter et vérifier les votes donnés. Le vote se fera par scrutin; et à cette élection, la personne recevant une majorité des suffrages sera déclarée élue. Chaque actionnaire aura droit à un vote pour chaque action entièrement payée. Au cas où il n'y aurait pas d'élection le jour dit le Conseil d'administration devra tenir une élection aussitôt que possible ainsi qu'il sera dit. Une omission de nommer au Bureau d'administration n'annulera pas cette charte, mais le Bureau en fonctions y pourvoira jusqu'à ce que son successeur ait été choisi et ait reçu son mandat. Chaque actionnaire aura le droit en personne ou par procuration de déposer un vote pour chaque action qu'il aura. Le dit Bureau nommera un caissier, tous autres employés qu'on jugera nécessaires seront choisis par le Président avec le consentement du Bureau d'Administration. Le dit Bureau fixera le traitement de tous les officiers, commis et employés de cette association, et exigera le cautionnement qu'il jugera convenable; il rédigera et adoptera des règlements pour le gouverne de l'association et l'expédition des affaires; il les modifiera ou amendera à son gré. Le dit Bureau ou le Président avec l'avis et l'assentiment du Bureau, comme il est dit plus haut, aura aussi le pouvoir de remplir toutes les vacances par mort, démission ou autrement. Aucune délibération, aucune résolution ne pourra être adoptée par le dit Bureau sans la présence d'au moins quatre membres et le Président ou le Vice-Président. Les administrateurs décideront toutes les questions du ressort de l'association qui ne seront pas spécialement confiées au Comité d'Admission.

ARTICLE IX.

Le Président ou celui qui agira à sa place, sera la personne à qui devront être adressées toutes assignations ou avis légaux.

ARTICLE X.

Le nombre des actions placées s'élève à 4,000. Les quatorze actions de fondateurs dont il est parlé plus haut sont de droit échues aux personnes dont voici les noms: P. M. Schneidau, A. Walz, Joseph Duquesne, E. S. Maunsell, J. E. Richard, C. Maduell, L. Delcazal, A. F. Himel, F. D. Chrétien, Louis Burthe, G. Durel, W. M. Lonsdale et Charles E. Wermuth.

ARTICLE XI.

Les actions de cette association seront propriété personnelle et participeront aux (25) vingt-cinq pour cent aux profits nets de l'association, payables semi-annuellement. Elles seront transférables dans les livres de l'association de la façon qu'indiqueront les règlements; mais aucun actionnaire ne sera responsable des dettes de cette association ou de ses contrats, pour une somme excédant celle non payée sur ses actions.

ARTICLE XII.

Cette association aura le droit d'augmenter son fonds capital d'une somme n'excédant pas un million ($1,000 000) de dollars en se conformant aux lois de l'Etat; elle pourra aussi apporter à cet acte toutes les modifications, altérations et additions qu'elle jugera nécessaires, lesquelles devront être soumises et adoptées à une assemblée générale des actionnaires tenue après trente jours d'avis publié ainsi qu'il est pourvu plus haut dans un journal de chacune des langues française, anglaise et allemande, avec l'approbation des deux tiers des actionnaires; et exécutées, enregistrées et publiées comme l'exige la loi.

En cas d'une augmentation du fonds-capital ainsi qu'il est pourvu, les actionnaires auront le privilège durant les trente jours ci-dessus mentionnés de prendre les actions additionnelles dans la proportion des actions à eux appartenant relativement au fonds-capital de la corporation, antérieurement à l'augmentation; et toute action non placée à l'expiration de ce délai, pourra être disposée par le Bureau d'Administration au profit de la corporation à un taux non moindre que la valeur au pair.

ARTICLE XIII.

Toute personne désirant devenir membre de cette association doit adresser une demande pour un crédit spécifique au président, donnant son nom, surnom, profession et domicile et le président transmettra la dite demande au Comité d'Admission, avec telles observations sur celle-ci qu'il jugera utile de faire pour le bien de l'association. Sur un rapport favorable du Comité d'Admission, la personne faisant pareille demande sera admise comme membre, avec tel crédit qui sera recommandé par ledit Comité d'Admission, et elle sera tenue de prendre connaissance des règlements de l'association et de les signer ceux-ci. Les premiers vingt cinq membres seront élus comme membres par le Board d'Administrateurs de cette Association, et ils constitueront après le premier Comité d'Admission.

L'admission comme membre aura lieu par notoriété publique et réputation; et au moment de son admission, il paiera cinq (5) pour cent du montant du crédit qui lui est alloué par l'association, lequel montant formera partie des fonds des membres, et à défaut de paiement requis par l'Article Dix-Sept, le dit montant sera appliqué au paiement de sa proportion du montant dû par les membres en défaut.

Le minimum du crédit qui sera alloué à tout membre sur notoriété publique et réputation, et sur sa propre signature, sera de cent ($100) piastres, et le maximum mille ($1 000) piastres, pourvu qu'aucun escompte ou qu'aucune avance ne soient faits aux membres admis jusqu'à ce qu'on ait accordé un crédit à quatre cents piastres ainsi qu'il est pourvu dans la charte.

ARTICLE XIV.

Aucun papier commercial ou promesse de payer, échéant après quatre-vingt-dix jours, sera escompté par l'association.

Le taux d'escompte n'excédera pas huit pour cent par an.

ARTICLE XV.

Les membres de cette association participeront aux pertes de leur classe en proportion du montant des crédits ou prêts qui ont pu leur être ouverts, et ils participeront aux profits ainsi que cela est pourvu ci-après.

ARTICLE XVI.

Aucun membre ne participera aux profits de cette association, à moins d'avoir été membre de celle-ci pendant au moins trois mois. Il pourra se retirer de l'association en envoyant sa démission au président par écrit, mais il restera responsable de toutes les dettes contractées jusqu'à la date de sa démission.

ARTICLE XVII.

Au cas où un membre ne ferait pas face à ses obligations envers cette association ou qu'il serait suspendu pour cause, chaque membre et tous les membres seront requis de payer à cette association, dans quinze jours, sa part en proportion de la somme due par le dit membre en défaut, et le dit membre en défaut ou suspendu aura par là forfait toutes les sommes déposées par lui sous l'Article Treize de cette charte, jusqu'au montant de sa dette à l'association, et aura aussi forfait tous dividendes et profits accrus jusqu'à la date du dit défaut ou suspension.

ARTICLE XVIII.

Il y aura un Comité d'admission composé de vingt-cinq membres, qui sera élu pour un mois, et choisi par lot, par le président et deux membres du Board d'Administration. Les membres sortant du dit comité ne pourront pas être réélus que lorsque la liste des membres aura été épuisée.

ARTICLE XIX

Le comité d'admission seul décidera par le scrutin secret sur la solvabilité et l'admission de tous pétitionnaires faisant une demande pour devenir membres.

Huit membres du dit comité constitueront un quorum, dont les trois-quarts seront nécessaires pour accorder un crédit au dit pétitionnaire et pour l'admettre. Le dit comité se réunira hebdomadairement, et sera présidé par le président ou vice-président de l'association.

ARTICLE XX.

Un rapport trimestriel de l'état de l'Association sera fait et publié ainsi que la loi l'ordonne.

ARTICLE XXI.

La distribution des profits sera faite annuellement comme suit:

1. Vingt-cinq (25) pour cent aux actionnaires.
2. Quarante (40) pour cent aux membres.
3. Vingt (20) pour cent sera passé au FONDS DE RESERVE.
4. Quinze (15) pour cent sera alloué aux Fondateurs durant l'existence de l'Association.

ARTICLE XXII.

L'intérêt des Fondateurs de cette Association ne pourra jamais être ou modifié ou altéré pendant l'existence de cette Association.

ARTICLE XXIII.

L'argent ou autre propriété déposé dans cette Association par des dames mariées ou des mineurs à les mêmes pourront être retirés par elles sur leurs propres ordres ou signatures sans autre autorisation.

ARTICLE XXIV.

A l'expiration de cette charte, cette association sera liquidée par trois commissaires nommés par le Board d'Administrateurs, à une séance régulière du dit Board. Les dits commissaires seront actionnaires de l'association et leur compensation comme liquidateurs sera fixée par le Board le jour de leur nomination.

ARTICLE XXV

Jusqu'à l'élection qui aura lieu le troisième lundi de janvier 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus et seront entrés en fonctions, les personnes suivantes constitueront le premier board d'Administrateurs, à savoir: P. M. Schneidau, A. Walz, J. E. Richard C. Maduell, A. F. Himel, E. S. Maunsell, Leon Haubtman et L. Delcazal avec P. M. Schneidau comme président et A. Walz comme vice président.

Ainsi fait et passé dans mon bureau, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le jour, le mois et l'année ci dessus mentionnés, en présence de George Montgomery et Abel Dreyfous, témoins compétents, qui ont signé avec ceux qui ont comparu, et moi, notaire, après avoir lu le tout.

L'Original est signé:

C. Maduell,	P. M. Schneidau,
Frank D. Chrétien,	Alphonse Walz,
Jos Duquesne,	L. Delcazal,
Gus Durel,	Chas E. Wermuth,
Louis Burthe,	J. F. Richard,
W. M. Lonsdale,	A. F. Himel,
Geo Montgomery,	par Jos Duquesne,
A. Dreyfous,	FELIX J. DREYFOUS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie par le présent que l'Acte d'Incorporation de la NEW ORLEANS COOPERATIVE BANKING ASSOCIATION a été ce jour dûment enregistré à mon bureau dans le livre 444, fo. 74.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1891.

[Signé] GEO. GUINAULT, E. M.

Je, Félix J. Dreyfous, notaire, pour la paroisse d'Orléans, certifie que l'acte qui précède est une copie exacte de l'acte d'incorporation de la NEW ORLEANS COOPERATIVE BANKING ASSOCIATION, ensemble avec le certificat de l'Enregistreur des Hypothèques qui y est annexé, extant parmi mes archives de notaire.

En foi de quoi j'ai apposé ma main et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le vingtième jour de janvier 1891.

FELIX J. DREYFOUS, Notaire.
27janv— No 23 rue du Camp.

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format

La seule publication en langue française destinée spéciale ent à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois, 16 FRANCS. Douze Mois 30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. w le dim.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 49, près Bourbon.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue les annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 26 février 1891.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....$9,534,074 00 $1,006,597 00
Même temps la semaine dernière..10,417,861 00 979,479 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 90@4 90; 20-marcs, $4 60@4 70; 20-francs, $3 90@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40@19 60; or mutilé américain, 99@95c.; or léger américain, 97@99c.; dollars mexicains, 75@77; sols péruviens, 71@73; pesos chiliens, 71@73; argent mutilé américain, 90@95c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18 1/2@19 1/2 reichsmarcs, billets. 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est moins de demande et facile.
Papier exceptionnel....................—@8
do A1....................—@8
Prêts sur garanties collatérales....................5@7
Time do do....................5@7
Papier hypothécaire....................—@8

New-York—Taux de l'argent 2 1/4 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0; consols 96 7/8 à 96 15/16; U. S. 4's 121 1/2.
Paris—Rentes 95 77 1/2.
Argent en lingots (par oz fin)—Londres 44 3/8; New York 97 1/8; Nlle-Orléans 96 1/2.

CHANGE.

REICHSMARKS—94 7/8.
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours)....................484
Traites de banques (60 jours)....................486
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours)....5.21 7/8
Traites de banques (60 jours)....5.18 3/4
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce 35c. de prime
Traites de banques pair $1 prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

30 actions N O Brewing As....................125 1/4
10 ..do....do....................125 1/2
40 actions du Citizens' Bank....................70
10 ..do....do....................70 1/4
10 ..do....do....................71
10 ..do....do....................71 1/4

Appel de 2 P. M.

10 actions du Citizens' Bank....................72
20 ..do....do....................71 1/4

Après l'appel de 2 P. M.

25 actions CC Slaughterhouse Co....................58
25 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)....................58
25 actions CC Slaughterhouse Co. (S 60)....................58 1/2
25 actions CC Slaughterhouse Co....................58 1/2
25 actions CC Slaughterhouse Co....................58 1/4
50 actions CC Slaughterhouse Co....................58 1/2
25 actions N O Brewing Ass....................120 1/4
25 actions du Citizens' Bank....................71 1/4
5 ..do....do....................71 1/2
75 actions N O Brewing As....................127
50 ..do....do....................127
50 ..do....do....................127
50 ..do....do....................127 1/4
10 ..do....do....................127 1/4
35 ..do....do....................127 1/2
20 actions Citizens' Bank....................71 1/4

Sales Unlisted Securities.

Rescue Mining Co.—700 actions 27 à 29c.

Vendu à l'encan par MM. Hoey & O'Connor pour le compte de la succession de Robert Carey, Sr:

10 actions Pelican Ins. Co....................12
20 ..do....do....................12 1/2
40 ..do....do....................12
$6,000 Consolidated certificates....................101 1/4
$4,000 Louisiana 4 s....................92
$1 000 Louisiana do....................92
800 Washington Artillery bonds....................86
$6 000 6 0/0 certificate bonds....................101 1/4
$4,000 Extended Crossman....................107 1/4
5,000 Judgment bonds....................101 1/4
500 ..do....................102
$1,000 Bons à prime....................158
$1,100 Bons à prime....................158 1/4
4 actions Anchor Man. Co. (Detroit)....................07

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100	112	114
Bank of Commerce	10	15 7/8	16 1/4
Canal & Banking Co	100	173	176 1/2
Citizens'	100	....	71 1/4
Germania National	100	228	230
Germania Savings	100	250	275
Hibernia National	100	208	....
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	164	171
Mutual National	100	122 1/2	130
N. O. National	100	700	....
People's	50	119 1/4	122
Southern National	100	118 1/2	122
State National	100	154	....
Union National	100	136	139
Traders	....	10	10 1/2
Whitney National	100	305	335
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	49	51 1/2
Germania Ins. Co	100	125	130
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	107	112 1/2
Lafayette	50	74 1/2	....
Merchants Mutual	100	62	65
Mechanics and Traders	100	136	139
New Orleans Ins. Ass	30	29 1/2	30 1/2
New Orleans Ins. Co	100	85	90
Sun Mutual Ins	100	136 1/2	....
Southern Ins. Co	100	114	116 1/2
Teutonia	100	137 1/2	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117 1/4	118 1/2
Crescent City	100	96 1/2	97 1/4
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	124	124 1/2
Orleans	50	69 1/2	72
St-Charles Street	50	88	90 1/2
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	58	59 1/2
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	86	92
Consumers' Ice Co	100	....	110
Louisiana Ice Man. Co	50	50	1 1/2
Metairie Cemy A	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	101 1/2	103
N. O. Waterworks Co	100	90	92
N. O. Brewing Ass	100	125 1/2	126 1/2
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
Standard Fireless En. Co	10	8	20
Graham P. S. Co	10	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Jockey Club	100	....	....
M. L. & B. As	....	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s	....	92	92 1/2
Louisiana 3's	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	157 7/8	158 1/4
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	....
Consolidated 6's	....	101	....
Consolidated 6's, Crossman	....	102 1/2	103 1/2
Extended 6's, Consol	....	106	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	107 1/2	108 1/2
Extended 6's	....	....	....
Extended 6's, R. R	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6 s, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	101 1/4	102 1/2
Consolidated coupons	....	101 1/4	102 1/4
City 5 s	....	101 1/2	102 1/2
City 7's, old	....	108 1/4	110
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	138	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	195	210
Produce Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	45	60
Sugar Exchange	....	115	145
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	127 1/2	129 1/2
Morgan's L. and T. R. R. 6 s	....	113	....
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	85	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	32	....
St Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st (1897)	....	106	....
Crescent City RR. new	....	....	107
N. O. City Railroad Co. mort	....	120 1/2	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort (1902)	....	111	....
St Charles St. RR. Co. mort	....	....	120
N. O. Brewing Association bonds	....	107 1/4	109 1/2
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	130
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	92 1/2	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	100	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	100	....
Elyton Land Company bonds	....	....	96 1/2
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	106
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	60	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	25	....

(Haut de la colonne suivante, en partie illisible:)

City ... 26 ...
City ... 26 ...
Jail, ... 18
Certificats émis en vertu de l'acte 58 de 1890 ... 20
Unpaid State coupons No 12 ... 8
Unpaid State coup. prior to No 12 ... 16
State school warrants ... 27

Unlisted Securities.

Bessemer ... 1 .04 .06
Georgiana ... 1 .06
Rescue ... 1 .29 .31
Alexandria ... 1 .15
C. C. Furniture Co ... 8 9 1/2

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 4,000 balles et 900 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de 3/8 à 1/2c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 3/8 nom	6 3/8 nom
Ordinary	7 1/8 "	7 1/8 "
Good Ordinary	7 5/8	7 5/8
Low Middling	8 3/8	8 3/8
Middling	8 3/4	8 3/4
Good Middling	10	10
Middling Fair	11 3/16 nom	11 3/16 nom
Fair	11 15/16 "	11 15/16 "

FUTURS

Stables.

Janvier — à —; février 8.45 à 8.52; mars 8.43 à 8.44; avril 8.51 à 8.52; mai 8.59 à 8.60; juin 8.68 à 8.69; juillet 8.77 à 8.78; août 8.78 à 8.79; septembre 8.74 à 8.76; octobre 8.73 à 8.74; novembre 8.73 à 8.75; décembre 8.73 à 8.75.

Les ventes comprennent 26,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9; à Mobile 8 3/4; à Savannah 8 7/16; à Charleston 8 3/4 à —; à Wilmington 8 3/4, à Norfolk 8 13/16; à Baltimore 9 1/4; à Boston 9; à Philadelphia 9 1/2; à Memphis 8 3/4; à Augusta à 9.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes: Middling Gulf 9 7/16.

FUTURS.

Calmes.

Janvier 9.16 à 9.18; février 8.75 à 8.76; mars 8.73 à 8.74; avril 8.82 à 8.83; mai 8.91 à 8.92; juin 9.00 à 9.01; juillet 9.08 à 9.09; août 9.10 à 9.11; septembre 9.09 à 9.09; octobre 9.08 à 9.09; novembre 9.07 à 9.08; décembre 9.08 à 9.09.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,714,472 balles, même temps l'année dernière, 1,797,234 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,767,812 balles; même temps l'année dernière, 5,336 521 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,378,812 balles; même temps l'année dernière, 1,452 937 balles; de tous les ports des Etats Unis, 4,313 474 balles; même temps l'année dernière, 3,972 351 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 328 724 balles; même temps l'année dernière, 274,007 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 753,030 balles; même temps, l'année dernière, 601,650 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Facile.

Cotes—4 7/8 pour le Middling Américain

FUTURS.

Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Inactif et bas.

Cotes—68 1/2fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 62 1/2fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 57 1/2fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

Ventes 379 boucauts de sucre, 1,073 barils de sucre et 1,210 barils de mélasse.

Recettes 530 boucauts de sucre, 1,913 barils de sucre et 1,522 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.

	Nominal
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	4 @4 11/16
Good fair	4 @4 11/16
Fair	3 3/4 @ 3 7/8
Good common	3 3/4 @ 3 7/8
Common	3 3/8 @ 3 1/2
Inferior	2 @ 3

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	5 1/16@—
Off whites	4 15/16@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@4 15/16
Prime yellow, new	—@—
Off yellow	—@ 4 5/8
Seconds	3 @ 4 1/2

MELASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@ 6

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	14 @ 15
Prime	12 @ 13
Good fair	9 @ 11
Fair	9 @ 11
Good common	9 @ 11
Common	7 @ 8
Inferior	—@ 6

RIZ.

(Au Board of Trade.)

Ventes — Sacs riz brut 794; barils riz écalé nouveau 494.

Recettes — Sacs riz brut 321; barils riz écalé ....

RIZ ECALE—Meilleur ton.

Head	5 1/2@5 3/4
Prime	5 1/4@5 1/2
Good	5 @5 1/4
Fair	5 @5 1/4
Ordinary	4 3/4@5
Common	4 1/2@4 3/4
No 2	2 5/16@2 7/8

RIZ BRUT—Meilleur ton.
Cotes du riz brut: $3 50 à 5 00.
RIZ POLI—$22 00 à 24 00.
SON—$17 00 à 19 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $5 15 à 5 20; extra fancy $4 85 à 4 90; fancy $— à 4 50; choix $— à 4 25 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 95 à —.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 25 à 5 40 le baril; extra fancy $5 00 à 5 10, fancy $4 62 1/2 à 4 87 1/2; Minnesota flour, bakers $— à 5 00 Straights $5 25 à —; patents $5 75 à —.
FARINE DE MAIS—$3 10 à 3 15.
CREAM MEAL—Choice $— à 3 30.
GRITS—$3 35 à 3 40.
H MINY—$3 50 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$6 50 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote 66 à 67 pour le blanc, 65 à 66 pour le mêlé et 66 à — pour le jaune.
AVOINE—Red Rust Proof Oats 58 à 60; No 2 de l'Ouest 56 à 56 1/2; No 1 57 à 57 1/2.
SON—$1 15 à —.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $16 00 à 16 50; Fancy $— à 17 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$10 3/4 à 10 7/8.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4 1/8 à —; short rib sides 5 1/4 à —; long clear sides 5 1/4 à —; short clear sides 5 1/4 à 5 3/8.
BACON—Epaules 5 1/8 à —; short rib sides ... à —; ... à 6 1/8. ... à —; short clear sides ....

(Haut de la colonne, en partie illisible:)

CORNED...—.... 5 1/2 à 6; short clear ....
JAMBONS—Sucrés, raffiné, 8 1/2 à —.
SAINDOUX—5 3/4.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour les quantités en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de 1/4 à 1/2c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Pork, bbls—Prime mess $10 12 1/2 à 10 25; pig $10 12 1/2 à 10 25; extra prime $9 00 à 9 50.

Sugar-cured Meats, la livre — Shoulders 6 à —c.; Boston-cut shoulders 6 à 6 1/2c.; picnic hams 6 1/4 à 6 1/2c.; breakfast bacon 8 1/4 à 8 1/2c.; hams 9 1/4 à 9 1/2c.; pig tongues 6 1/4 à 7c. pièce; quartiers $12 00 à 12 50 par tierce; pig's feet $7 50 à — le baril, $3 12 1/2 à 3 25 le demi-baril, $2 25 le quart de baril, $2 00 le keg.

Beef—Extra plate $9 50 à 9 75 le baril; plate $9 00 à 9 25; extra mess $7 25 à 7 50; demi baril—extra plate $5 50 à —; demi baril—plate $5 00 à —; extra mess $4 25 à 4 50; New York Fulton Market $6 50.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE — Prime 21; good 20 1/2; fair 20 1/4; ordinary 19; common 17 1/2c. la livre.
BEURRE—Western Creamery—Extra — à 32c.; extra firsts 27 à 29c.; firsts 21 à 22c.; Western Dairy—Extra 18 à 20; extra firsts 14 à 16; firsts 11 à 12. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams à 12 1/2; Western Cheddars full creams à 10 1/2; twins, full cream, à 11 1/4; flats, full cream, à 11 1/2; Young America's, full cream, à 11 3/4. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt 3/4c. la livre; Pocket Salt 1 1/2 à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $8 00 par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—Jobbing au dépôt à $20 50 par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$22 50 à 23 00 par long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros et pour l'expédition)—Prime crude — à 23 bid le gallon in new cooperage.

TOILE D'EMBALLAGE - Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2 1/4-pound 9@—c per yard, 2-pound 7 3/4@—c, 1 3/4-pound —@7c. Western —2 1/4-pound 7 3/4@—c. per yard, 2-pound 6 3/4@—c, 1 3/4 pound —@6 1/2c.
Twine—9 1/2@10 la livre.
COTTON TIES — Arrow $1 35 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

FRUIT—Frais — Raisins de l'Ouest 75 à 85 cts par panier de 10 livres; Pommes $6 50 à 7 00 le baril; Oranges de la Louisiane nominales; Oranges de Messine $2 50 à 2 75; Oranges de Palerme $2 25 à 2 50. Oranges de la Floride Bright $2 50 à 3 00; Russet $2 00 à 2 50; Oranges de la Havane par baril $4 00 à 5 00; Limons—Messine $2 50 à 2 75 par boîtes, Palerme $3 00 à 4 00; Bananes $1 75 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à 3 00 la douzaine.

FRUIT—Sec par livre—Pommes—1/2à 9 1/2 à 10c, tranches 11 à 11 1/2, fancy evaporated — à 17c; Dates—Persian par boîtes de 60 livres 7 1/2c, boîtes de 15 livres 10c. Fard par boîtes de 60 livres 9c, boîtes de 15 livres 14c.; figues sèches 15c.; currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons — à 20c; raisins secs de la Californie $2 50 à — par boîtes. Malaga $3 25 la boîte, muscatelle $2 25 la boîte.

NOIX—Par livre—Pecans—Louisiane 10 à 25, Texas 12 à 16c; Pistaches—Tennessee red 6 1/2 à —c. Virginia hand-picked 7 1/2c.; Amande Taragone 17 à 18c., Noix du Brésil nom. la livre; Filberts 12 à —c.; Noix de Chili 12c.; Marrons italiens —c.; Noix de coco $32 1/2 par 1000, 4c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix de gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et 1/4 à 1/2c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Table $3 00 à 3 50; Seed ordinaire $3 25 à 3 50 le baril; farineuse $3 75 à 4 00 le baril.
OIGNONS—$4 60 à 5 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $1 00 à —; yams $1 50 à 1 75.
AIL—Italien 40c.; espagnol 75c.
CHOUX—Bulk 3 à 5c. pièce.
CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $4 50 à 5 00 le baril; demi baril $2 75 à 3 00.
HARICOTS — Choice Northern med. 4 à 4 1/2; Western red kidney choice — à —; New York red kidney — à 6. Western white kidney 5 1/2c.; pois verts 2 1/2 à —.
COW PEAS $1 35 à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1/2 à 1 1/2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 4 75 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes, vieilles $12 00 à 15 00, jeunes $10 00 à 12 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 50 à 2 50; canards $— à 3 00; oies $4 00 à 4 25, dindes, vieilles $10 00 à 15 00; jeunes $9 00 à 10 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest — à 11c.; ceux de la Louisiane 11 à —c.
SUIF—4 1/2c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à 25c. la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiane clear 20 à —c.; clear lake 23 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3 1/4 à 3 3/4c.; dry flint 6 1/4 à —; dry salted 5 à —c. la livre.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 7 00; castor 10 à 30c. pièce; raccoons 10 à 50c.
PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2 1/2c. la livre; grise 1 à 1 1/2c.; noire 2 3/4 à 3 1/4c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 2 à 5c. Leaf 6 à 12c. Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c., Leaf 10 à 25c.

TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 50c à $1 15; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and commons 11 inch 4 et 5's, 22 à 33c. Bright navy, 23 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c., fine cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $6 00 à 6 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 35; F $1 40; G $1 50; H $1 75; I $2 02 1/2; K $2 20; M $2 50; N $3 25; W G $3 75; W W $4 25. Essence de térébenthine 36 1/2. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $8 00 à 9 50 le ton., bateaux 32c.; steamers $— à 4 00 la tonne; en gros 30c. le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c.; Corona pour familles 50c., Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 75 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 45@	2 50
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,		
1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
Bisquet, Dubouché & Co. Cognac,		
1878	....@	5 00
1870	....@	6 00
1848	....@	9 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
Ouest	1 15@	1 20
Bourbon	1 15@	1 20
Seigle	1 40@	2 52
Ecosse, importé	1 50@	3 50
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	3 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	....@	6 00
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	3 60@	3 75
Holland, par caisse	9 50@	10 00
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse	8 50@	9 60
Importé Médoc, la caisse	2 75@	3 50
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	6 50
Château Dillon, la caisse	....@	7 60
Château Dupiessy, la caisse	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
California Claret, le gallon	....@	28 40
California Zinfandel, le gallon	35@	75
Importé, ordinaire, la barrique	45@	1 00
Clarets de famille, la barrique	57 50@	60 00
Richebou, la barrique	65 00@	80 00
	....@	95 00

(Suite, haut de la dernière colonne:)

Hermosa, la barrique	....@	166 00
St-Croix de ..., la barrique	....@	125 00
...		
Vins Blancs—Catawba, le gallon	45@	90
Catawba, la caisse	3 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	5 00
Importé Barsac, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousset, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne—Roderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry, quarts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 00
D. B. Pol & Co.'s quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Crement Royal, quarts	....@	30 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	29 50
Bouche, Sec. quarts	....@	29 50
Bouche Riche, quarts	....@	29 50
Pomery S c	....@	31 25
Veuve Clicquot	....@	31 25
Pinte $2 de plus par caisse.		
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$8 00@	8 50
Crescent, par douz	6 50@	7 00
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, 1/2, 5 16 et 3/8 par livre	5@	7
Hoes—A. B. & Co., H. B. No 2-0		
@5, par douz	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. M. No 2-0@3, par douz	2 50@	5 00
Lynden B.C. No 4-0@3, par douz	3 65@	6 00
Baldwin est 4-0 1, par douz	3 00@	4 00
West La Dow cultivator, Wiley by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 75
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha		7 75
Brent La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		30 00
Columbia cultivator, chacun		33 55
Brown riding cultivator, chacun		28 50
Brown walking cultivator, chacun		23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3, 17 50@25 00		
Geddes' hinge harrows, 14 x 30 teeth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		3 00
Expanding harrows, 11 tooth, chac		4 75
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		28 00
Deere disc harrows, No 4		34 00
Hollow ware, all lots and lids		2 1/2
Anvils	10@	13
Bar iron, basis, per cwt		2 00
Sheet iron, basis per cwt		2 75
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 90
Iron nails, 50@60 basis, keg		1 90
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 50
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent		
I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent		
I cut keen plows, D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 50
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		2 90
A. B. & Co steel plows, B-O x pts, chacun		3 50
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun		5 00
A. B. & Co. cast plows 1/2 S-K pony x pts., chacun		1 75
John Deere Plows—		
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.		
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter without roller, net	12 00@	
Roller, for same, net	1 00@	
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 70
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, 1/2 inch and over base		7 1/2
Rope, manila, 1/2 inch and over base		11
Rope, cotton, 3 16 and 1/4 inch base		14
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt		3 25
Drop shot, tower, per bag		1 35
Buck shot per bag		1 60
Dupont powder, per keg		5 50
Cane knives par douz	4 75@	5 50
Wheel barrows, par douz	14 50@	19 50
Best coal barrows, chacun	5 50@	6 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	8 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Boards No 1	13 00	Weth.b'ds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00	Ceil'ng No 1	12 00
No 4	7 00	No 2	10 00
		No 3	8 00
Yellow pine, dressed—			
Flooring No 1	$21 00	Ceiling No 1	$13 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	13 00	No 3	10 00
Weth.b'ds No 1	14 50	Boards No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
		No 3	12 00
		No 4	10 00
Cypress—			
Rough b'ds No 1	$25 00	Dr'ed b'ds No 1	$30 00
No 2	20 00	No 2	25 00
No 3	16 00	No 3	20 00
No 4	14 00	No 4	19 00
No 5	12 00	No 5	17 00
No 6	7@10	No 6	13@15
Wharf timber—			
No 1	13	No 2	11
No 3	9 1/2		

Mahogany timber per ton	$50 00@	65 00
Cedar timber, per ton	30 00@	50 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	40 00@	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	2 50@	3 00
Laths, per 1000	1 50@	
Alabama lime	95@	1 05
Cement, domestic	1 75@	2 00
Cement, imported	2 75@	3 00
St. te	5 75@	7 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@	11 00
Brick, paving	11 00@	12 00
Brick, ordinary	7 00@	8 50
Sand	20@	25
Shells, small	....@	40
Shells, large	1 25@	1 50
Plaster calcined	1 60@	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	3	@ 3 3/4
Common to fair	2	@ 2 1/2
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1 3/4	@ 2
2me qualité, par tête	$10 00	@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00	@12 00
2me qualité	6 00	@10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4	@ 4 1/2
Fair Ouach ta	3	@ 3 1/2
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@150
Mulets pour cotons	100@175
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, ...

FEUILLETON.

No 9. Commencé le 18 février.

EN DÉTRESSE!

—PAR—

JULES MARY.

PREMIERE PARTIE

TROP HEUREUSE

VI

(Suite.)

Enfin la lourde porte du coffre-fort s'ébranla, s'entr'ouvre, il la pousse et l'ouvre tout à fait.

Clotilde s'est levée pour suivre de plus près ses mouvements.

Et Chavarot, la main tendue et tournée vers elle, lui montre un dossier dans le fond d'un tiroir.

—Tenez, le voici, il est là, personne que moi ne peut ouvrir ce coffre-fort, personne que moi n'a la clef.... personne n'a pu y toucher... Vous le voyez, du moins, Clotilde, s'il y a eu quelque imprudence, elle ne vient pas de moi.... mais de Peterson, sans doute.... Si vous êtes malheureuse, ce ne sera pas ma faute.... à moi qui vous ai toute ma vie aimé comme si j'étais votre père....

—Je ne vous accuse pas.

—Non, non, ce n'est pas ma faute.... il faut que vous le sachiez, ma vie serait empoisonnée comme la vôtre, si c'était vrai, voyez vous, Clotilde.... Je veux que vous vous disiez que ce dossier n'a pas bougé d'ici.... Voyez!....

Il prend les papiers enveloppés d'une forte enveloppe jaune-gris, scellée du cachet du notaire.

L'enveloppe n'a pas été touchée.

Le cachet rouge, aux initiales G. C., est intact.

—Pourtant, dit Clotilde, j'ai lu, j'ai lu ces pièces....

Chavarot brise le cachet, déchire l'enveloppe, retire les papiers et pousse un cri d'épouvante et d'angoisse.

Il n'y a là qu'une liasse de papiers blancs....

Georges tomba sur son fauteuil.... les traits envahis par une pâleur mortelle....

Il est évanoui....

Et devant lui, autour de lui, sur ses genoux, s'éparpillent en désordre ces feuilles sans valeur, inutiles, dont l'immaculée blancheur semble le narguer.

Enfin il revient à lui, mais c'est pour dire, dans la détresse de son immense désespoir:

—Oubliez, Clotilde, ce que je vous ai dit. S'il y a eu quelque imprudence, c'est bien de moi qu'elle vient; si vous êtes malheureuse, ce sera bien de ma faute, par ma grande et unique faute... à moi qui vous ai tant aimée.

Et tombant à genoux devant elle, en pleurant:

—Clotilde, pardon, pardon, pardon!

Sa douleur était si grande, il était si lamentable à voir, que Mme d'Hautefort en pitié de lui.

—Ce ne peut être votre faute, mon ami, je vous pardonne. Relevez-vous et songeons un peu à trouver le moyen d'empêcher tous ces malheurs.

—Hélas! il n'en est qu'un......

—Lequel?

—Empêcher Lafistole de parler.

—Comment?

—En lui offrant une fortune...... Car il ne peut être question de Bérengère, et vous ne pouvez penser à la sacrifier.

—Plutôt la honte.... pour moi.... pour tous!

—Certes.

—Mais, ce misérable acceptera-t-il?

—En voulant épouser Bérengère, il n'a dû viser que la dot que votre fille apporte avec elle....

—Qui sait?.... Il est ambitieux.... S'allier à une famille comme la nôtre, c'est se faire ouvrir toutes les portes, c'est donner un champ immense à son ambition....

Le notaire réfléchissait.

—Ambitieux, il l'est.... et intelligent également.... Depuis cinq ans qu'il est à mon service, je n'ai jamais eu qu'à me louer de lui. Il est aussi d'une excellente famille.... mais sans le sou.... Peut-être qu'avec de l'argent....

—Cet homme me fait peur.

—Je comprends votre impression. Il tient votre vie entre ses mains et il est capable de tout, après ce qu'il vient de faire....

Clotilde tremblait.

—Calmez-vous! Tâchons de raisonner!....

—Ah! je ne puis pas, je ne puis pas!....

—Il ne tardera pas à rentrer, sans doute. Je le verrai. Je lui parlerai. Vous me laissez libre de lui faire telles propositions que je jugerai convenables?

—Absolument libre.... Dussiez-vous sacrifier toute notre fortune.... Sauvez-nous de la honte, sauvez Daniel, sauvez Bérengère!!....

—Je ferai tout ce qui dépendra de moi......

A cet instant, on entendit un peu de bruit dans le bureau voisin et Georges Chavarot prêta l'oreille.

—Chut! dit il.

Ils écoutèrent.

—C'est Lafistole qui rentre! dit le notaire.

Il alla ouvrir une porte qui communiquait avec son appartement et appelant Clotilde d'un geste:

—Allez auprès de ma femme et attendez-moi. Je vais lui parler.... Je vous rendrai compte aussitôt de notre entretien.

Clotilde s'esquiva silencieusement, après un dernier regard de supplication au notaire qui était son dernier et suprême espoir.

La porte se referma.

Chavarot resta seul.

Presque au même moment et à peine avait il eu le temps de pousser la porte du coffre-fort, on frappait.

—Entrez! dit Chavarot en raffermissant sa voix.

Lafistole entra, des pièces à la main.

Il était toujours élégant, très soigné dans sa tenue.

Il rendit compte en quelques mots de ses courses, et il allait sortir quand le mot du notaire le retint.

—Asseyez-vous....

Le clerc le regarda, surpris, et Chavarot ajouta:

—Nous avons à causer, longtemps peut-être....

Lafistole s'assit et attendit, intrigué.

Le notaire restait pensif. C'était une lourde mission qu'il remplissait là.... Ce n'était pas seulement le bonheur de la famille d'Hautefort qui était en jeu, c'était aussi son honneur.

S'il allait échouer!......

Il commença, prenant de l'assurance au fur et à mesure qu'il parlait:

—Monsieur Lafistole, vous êtes jeune, intelligent, je vous crois fort ambitieux.... Vous êtes joli garçon.... et peut-être n'avez-vous pas trop de scrupules.... Vous possédez donc, je le crois, toutes sortes de qualités pour réussir dans le monde.

—M. Chavarot aurait-il à se plaindre de mon manque de scrupules? demanda le clerc en éteignant son regard sous ses longues paupières ...

Chavarot évita de répondre.

—Il ne vous manque, pour réussir, qu'une chose.

—Parbleu! une seule chose......mais qui a de la valeur......

—De l'argent?

—Oui......

—Je viens vous en offrir.

—A moi?

—A vous.

—Je gagne trois mille cinq cents francs par an chez vous, dit le clerc avec un sourire poli; puis je croire, d'après ce que vous me dites, que vous portez mes appointements à quatre mille?

—Mieux que cela.

—Cinq mille alors? dit le jeune homme, avec le même sourire.

—Il ne s'agit plus de vos appointements......

—Alors, mon cher patron, je ne comprends plus......

—De quelle somme auriez-vous besoin pour vous lancer dans les affaires, pour faire votre trouée, comme tant d'autres?....

—Cela dépend...... Pour un petit commerce au coin d'une rue, bien achalandé, dans les prix doux, quelques billets de mille francs suffiraient......

Est-ce que vous auriez l'intention, mon cher patron, de m'acheter une épicerie, un comptoir de marchand de vins, une boutique de chaussures?

Chavarot retenait avec peine sa colère et son indignation.

—Je puis disposer de.... cent mille francs.... en votre faveur!....

—Diable, la somme, en effet, vaut la peine qu'on y réfléchisse. Avec cent mille balles, on peut faire beaucoup et peu de choses.... Il y a des gens qui sont milliardaires et qui n'avaient pas autant de galette pour commencer....

Et son regard dur, droit dans les yeux de Chavarot:

—Et puis je considérer votre offre comme.... désintéressée?

—Non.

—Ah! il y a une condition...... je m'en doutais.... Par exemple, je suis curieux d'apprendre laquelle.

Chavarot s'était levé:

—Monsieur Lafistole, vous êtes un voleur et un misérable....

Le mot passa entre ses lèvres serrées en sifflant comme un coup de cravache.

Lafistole avait un peu pâli.

Il eut une légère contraction des lèvres, mais il avait un surprenant empire sur lui-même....

Son sourire poli reparut aussitôt.

—Mes livres sont en règle, monsieur.. vous pouvez les examiner et les contrôler....

—J'ai dit que vous étiez un misérable parce que vous avez essayé d'abuser de la faiblesse d'une femme....

—Une femme?

—Mme d'Hautefort....

—Ah! ah! je commence à voir clair, murmura le jeune gredin....

—Enfin, j'ai dit que vous étiez un voleur....

Et allant ouvrir le coffre-fort, montrant le tiroir vide:

—Parce que vous avez volé ici des pièces qui intéressent l'honneur d'une famille....

Lafistole se tut pendant quelques secondes......puis:

—Mon cher patron, dit-il....l'honneur de cette famille m'intéresse autant et plus que vous......et les pièces qui touchent à cet honneur et peuvent le compromettre seront, vous ne me démentirez pas, plus en sûreté chez moi que chez vous.... Puisque vous êtes si bien renseigné, vous devez savoir que j'ai les plus grandes chances de devenir l'heureux époux de Mlle Bérengère......

—Taisez-vous malheureux!

—Pourquoi me tairais-je? Je veux que vous compreniez que mon intérêt est de garder ce secret...... et sans vouloir vous faire de la peine, mon cher patron, je m'arrangerai pour le garder mieux que vous ne l'avez fait!!

Chavarot se précipita sur son clerc la main haute.

Mais il s'arrêta.

Lafistole n'avait fait aucun mouvement pour se défendre.

Le notaire sentait chez le jeune homme une redoutable énergie.

Ce n'était pas la violence qui en viendrait à bout.

Il maîtrisa sa rage, reprit son sang-froid.

—Je suis autorisé à vous offrir cette somme de cent mille francs....C'est une petite fortune....

—Peuh!

—C'est aussi le moyen d'en acquérir une plus grande......Vous ne m'avez pas dit si vous acceptiez ou si vous refusiez....

—Je refuse.

—Pourquoi?

—Parce que je ne veux pas faire de la restitution de ce dossier une question d'argent.... sans cela, remarquez le bien, mon cher patron, la fortune toute entière des d'Hautefort suffirait à peine à le racheter. Alors, ce n'est pas cent mille francs qu'il me faudrait...ni deux cent....ni cinq cent....

—Cette discussion est très pénible pour moi. Fixez vos conditions......

—Je croyais que vous les connaissiez... dit le jeune homme avec douceur et fatiguant une vive surprise....

—Bérengère n'est-ce pas?

Et le notaire serrait les poings dans une colère effrayante.

—Mlle Bérengère, vous l'avez dit.

—Mais vous savez bien que c'est impossible!

—Permettez-moi de croire le contraire.

—Jamais Mme d'Hautefort ne consentira.

—Tant pis, elle sera perdue de gaîté de cœur.

—Mais Bérengère ne vous aime pas... Elle ne vous connaît pas.... Elle ne vous a jamais vu......

—Cela importe peu en cette affaire, mon cher patron, fit le gredin d'un air détaché, puisque je l'aime......

—Le scandale sera énorme si vous mettez vos menaces à exécution.

—J'y compte.... mais je n'irai pas jusque-là, je l'espère.

—C'est peu connaître Mme d'Hautefort et son amour pour sa fille, que de croire qu'elle vous sacrifiera celle-ci.

Lafistole releva la tête et avec insolence:

—Cela sera......ou sinon!......

—Oui, je vous comprends, dit le notaire pensif....vous êtes résolu à aller jusqu'au bout, coûte que coûte!.... Vous avez bien dissimulé depuis cinq ans, monsieur ....car j'avais confiance en vous....

—Je suis fier d'avoir mérité si longtemps cette confiance, mon cher patron, dit le clerc, goguenard.

—Inutile de vous dire que je vous chasse?....

—Je venais justement vous offrir ma démission....avec tous mes regrets de ne pouvoir plus rester chez vous, mais je vais être très occupé par les préparatifs de mon mariage et je serais dans l'impossibilité de vous montrer la même exactitude qu'autrefois....

Il salua avec une politesse achevée.

Et sur le seuil:

—Je suis prêt, néanmoins, à mettre au courant de son travail celui qui me succèdera.

—Merci.... allez.... Votre présence ici est une honte pour la maison.

Lafistole salua derechef et partit.

Le notaire, la tête baissée, dans un trouble inexprimable, debout dans son cabinet, réfléchissait.

—Cet homme nous tient et ne nous lâchera pas.

Lentement, il alla retrouver Mme d'Hautefort.

Elle vit bien, au premier coup d'œil, qu'il n'avait pas réussi.

Devant sa femme le notaire se tut, mais lorsqu'ils furent seuls:

—Eh bien? dit-elle....

Il secoua la tête.

—Il a refusé ce que vous lui avez offert?

—Oui.

—Peut-être que la somme n'était pas assez forte?

—Il a dit que votre fortune tout entière ne suffirait pas à lui faire rendre ce dossier....

—Je suis perdue!

—Hélas! je ne vois plus maintenant ce qui vous sauverait.

—Il vous a parlé de Bérengère?

—Oui....c'est elle qu'il veut.... Elle seule!!

—Le misérable!!

Et avec un cri, les mains au ciel, les yeux enflammés par son désespoir arrivé à son paroxysme:

—Ah! je la défendrai, je la défendrai ....Et malheur à lui! malheur à lui!.. Il faut qu'il me craigne, voyez-vous.... Il faut qu'il se dise que je ne suis pas une femme comme les autres, moi....... Il devrait le savoir. Il devrait se le dire .....Je suis la fille de ce Bastien qu'on a condamné à mort. C'est lui qui me l'a appris....Il faut qu'il y réfléchisse....

Et sourdement, affolée:

—J'ai du sang de cet assassin dans les veines.... Et peut-être ne faudrait-il pas le réveiller.... Je n'avais jamais pensé à cela.... pourtant.... je n'ai jamais eu ni colères ni mauvaises pensées.... mais maintenant, je m'effraye moi-même, je n'ose plus descendre au fond de moi.... j'ai peur.... j'ai peur.... Ah! cet homme, ce maudit.... l'infâme! l'infâme!

—Ma pauvre Clotilde! Et c'est ma faute! C'est ma faute!

—Oui, votre faute. Mais vous souffrez autant que moi. Je vous ai pardonné. Je ne reprends pas mon pardon......

Et bouleversée, les mains entre les genoux, branlant la tête:

—Que faire? Que faire?......

VII

Se représente-t-on quelle fut la vie lorsqu'elle revint à Orléans et qu'elle se retrouva au milieu de cette famille, attentive autour d'elle, guettant ses sourires, inquiète de ses abattements, la pressant de questions lorsqu'elle restait silencieuse!....

Elle n'était entourée que d'affections, mais ces affections lui pesaient comme si elles avaient été des haines......

Elle souhaitait alors de vivre en une solitude, loin de tous, où elle se nourrirait de son chagrin, ressassant les mêmes idées, les mêmes désespérances.

Et il lui fallait, au contraire, vivre dans une hypocrisie perpétuelle et avec la certitude que chacune des minutes qui s'écoulaient la rapprochait d'une catastrophe.

Et elle en souffrait d'autant plus, dans son cœur affectueux d'épouse et de mère, qu'elle voyait ceux qu'elle aimait trouver bien long ce temps qui séparait les deux jeunes gens de leur bonheur....

—Les malheureux! s'ils savaient! murmurait elle.

Ce qui était le plus pénible pour elle, c'était la perpétuelle contrainte à laquelle l'obligeait la présence de Daniel et de Jean-Joseph dans la maison.

Ces deux magistrats ne pouvaient-ils pas n'étaient-ils pas habitués, de par leurs fonctions mêmes, aussi bien que par une tendance naturelle de leur esprit, légnée sans doute par les aïeux, à tout observer, à tout remarquer?

Ils avaient passé leur vie, déjà longue pour tous deux, à se retrouver au milieu des criminels mensonges inventés pour les tromper.

Les plus habiles coquins endurcis à feindre et à ne rien laisser deviner sur leur physionomie, avaient bien des fois devant eux joué la comédie de braves gens injustement accusés.

Il avait fallu qu'en leur intelligence subtile, en leur observation jamais en défaut, ils fissent le partage du crime et de l'innocence.

C'était à cette observation sans cesse en éveil qu'ils devaient, père et fils, ce visage sérieux et triste, triste jusqu'à la dureté chez Jean-Joseph, mais qu'avait tempéré, chez Daniel, la douceur de la vie de famille.

Et elle, Clotilde, toute seule, toute faible, nerveuse et impressionnable, allait-elle aurait la prétention de cacher à ces deux hommes ce qu'elle souffrait?

A continuer.